personnes en situation de handicap ou en mobilité réduite temporaire ?

Existe-t-il une carte pour préparer ma visite et retrouver l'ensemble des services ?	
Quels sont les accès au Château ?	
Quels sont les accès aux jardins ?	
Quels sont les accès au domaine de Trianon ?	
Quels sont les accès au Parc ?	
Quelles sont les gares qui desservent le château de Versailles ?	
Quels sont les services et outils d'aide à la visite mis à disposition des personnes en situation de handicap ?	
Quelles sont les modalités d'accès pour les enfants en bas âge (poussettes, portes-bébés) dans le Château ?	
Quels sont les espaces du Domaine accessibles aux personnes en situation de handicap ?	
Quels sont les jours et horaires d'ouverture du Domaine de Versailles ?	
Comment se déplacer ? Où se restaurer ? Où acheter un souvenir à Versailles ?	
Déplacements	

Un petit train assure un service de navette entre le Château et le Domaine de Trianon : il est utile pour vous rendre au Petit Trianon et au Grand Trianon (6,90 € en tarif plein, 5,30 € en tarif réduit ; train-versailles.com).

Des véhicules électriques, accessibles aux personnes à mobilité réduite, vous permettent de réaliser en toute autonomie cinq parcours au départ de la Terrasse sud (découverte des jardins, Trianon et hameau de la Reine, tour du Grand Canal, visite complète du Domaine - 30 € l'heure).

Restauration et boutiques

Dans le Château comme dans les jardins ou aux châteaux de Trianon, de nombreux points de vente vous permettent de vous restaurer ou d'acheter des souvenirs.

Pour faire un cadeau ou prolonger votre visite, découvrez également la boutique en ligne, ses livres, ses objets et ses bijoux inspirés des collections et des expositions du Château.

Où pique-niquer?

Attention, les pique-niques ne sont pas autorisés dans les jardins de Versailles. Ils sont autorisés uniquement dans le Grand Parc, près de la Grille des Matelots, où vous trouverez plusieurs aires de restauration. Vous avez également la possibilité de pique-niquer à la pièce d'Eau des Suisses (situé en dehors du Domaine mais accessible à pied depuis le Château - en face de l'Orangerie).

Quels sont les espaces auxquels je peux accéder avec mon billet Château ?	
Où retirer les audioguides ?	
Les bosquets sont-ils toujours ouverts ? Comment les visiter ?	
Les animaux sont-il autorisés ?	